

Université Paris 8 Saint-Denis Vincennes

Nom du candidat : Renaud Orain

Directrice de recherche : Florence Weber (CEE/ENS/EHESS/CSU)

Titre: La naissance du foyer ? Conditions matérielles des entrées dans les carrières parentales et de l'accueil du premier enfant en France à la fin du XX^e siècle.

Discipline : Sociologie

Date de soutenance prévue : mardi 18 décembre 2007, 9h

Résumé de la thèse

Cette thèse s'appuie sur plusieurs enquêtes de terrain effectuées dans la banlieue parisienne fin 1999 et dans la banlieue périurbaine d'une petite préfecture de province en 2000-2001, ainsi que sur une exploitation secondaire de l'enquête Emploi réalisée en 2002-2004. L'examen de ces différents matériaux empiriques s'est fait dans le but de dégager à quelles conditions matérielles hommes et femmes envisageaient d'accueillir un premier enfant *ex ante*, normativement et dans le fait même qu'un tel événement soit pensable pour eux ou non. Elle a visé à dégager *ex post* dans quelles conditions effectives les enfants premiers nés avaient été accueillis dans les années 1990, montrant ainsi, sur une période d'expansion du chômage, de fragilisation des passages à l'âge adulte notamment du point de vue de l'emploi et de l'habitat, la grande résistance de ce qu'on pourrait appeler un modèle de stabilisation avant l'arrivée du premier enfant. Ce « modèle » est profondément sexué et sexuante et dissimule des logiques de sélection ou d'exclusion de la maternité (*ex ante*) et de la paternité (*ex ante* mais aussi *ex post*), logiques par rapport auxquelles les enquêtes de terrain ne peuvent souvent accéder qu'aux situations les plus légitimes du point de vue de ces conditions matérielles, mais aussi à des situations de gageure ou de prouesses par lesquels certain(e)s enquêté(e)s peuvent mettre en avant une certaine promotion sociale, des obstacles surmontés.

Le champ de ce travail est constitué essentiellement par les parents d'enfants premiers nés dans les années 1990 à 2002, pères et mères, en couple ou non, mais aborde également l'action et les représentations portées par des acteurs institutionnels ou du secteur médical et de la protection maternelle et infantile (deux maires de petites communes, directrice de PMI, sages-femmes), ainsi que de femmes travaillant ou intervenant dans l'accueil des jeunes enfants hors de chez eux (assistantes maternelles, agents de service travaillant au sein d'une garderie périscolaire accueillant les enfants dès deux ans, bibliothécaire intervenant dans un espace d'accueil pour les assistantes maternelles, etc...). Elle aborde dans certains cas le rôle d'autres proches ou parents (grands-parents en particulier) intervenant dans ce qu'on peut appeler des maisonnées de prise en charge : ces groupes mono- ou poly-résidentiels intégrés mettent en commun du travail domestique et des ressources budgétaires, mais aussi un certain espace résidentiel en vue de la prise en charge des jeunes

enfants étudiés. Ils sont observables dans des séquences de temps délimitées soit par des événements qui les font naître et disparaître, les réactivent ou les dissolvent (naissances, décès, déménagements, réunions familiales, etc...), soit par les contraintes de nos enquêtes empiriques (Enquêtes Emploi organisées sur trois années consécutives, séquences de temps accessibles à nos enquêtes de terrain). Nous appelons « foyer » la face la plus visible et la plus officielle de ces maisonnées, qui est définie par le droit, les administrations (Administration fiscale, Caisses d'Allocations Familiales, etc...) et les acteurs disposant d'une certaine légitimité à intervenir sur l'accueil des jeunes enfants. Cette face est également censée être la plus durable du point de vue des différents intervenants du champ de la petite enfance, parents compris, mais n'est jamais totalement à l'abri des ruptures et décès qui peuvent le dissoudre. Ainsi défini, le foyer inclut en général les deux parents et leurs enfants, ce qui pose éventuellement problème en l'absence de couple ou lors de sa dissolution, ou de la mise en place d'une résidence alternée, et c'est également en tant que garants du devenir, des conditions de vie et de la pérennité de ces foyers *parentaux* que nous avons étudié les stratégies de ces jeunes parents.

La thèse est organisée en fonction des principales conditions matérielles d'entrée dans les carrières parentales qui se sont dégagées de nos enquêtes, et des personnes à qui elles s'adressent en premier lieu. Ainsi, nous nous sommes intéressés dans une première partie à l'assignation des jeunes mères au travail de prise en charge quotidienne, dont nous évaluons ensuite les conséquences et l'efficacité, d'abord face à une éventuelle fragilisation des carrières professionnelles féminines qu'elles peuvent induire, mais aussi face à des formes d'ancrage professionnels qui permettent aux femmes de se maintenir dans l'emploi ou de maintenir un certain rapport à l'emploi, et du rôle que joue l'emploi féminin comme producteur d'affiliations permettant de garantir ou de protéger matériellement à la fois les chances de retour sur la scène professionnelle et les conditions de vie du foyer. Dans une deuxième partie, nous étudions les enjeux qui s'adressent conjointement au foyer parental, enjeux qui visent un certain cadre d'accueil du jeune enfant, matériel, humain et social. Ces enjeux engagent sur différentes scènes sociales la réputation des membres du foyer, et les différentes formes de contrôles qui peuvent être exercés sur celui-ci. Cette partie distingue l'enjeu du couple et de sa pérennité, et les questions posées quant au cadre matériel (logement, habitat, « population ») où sont élevés les enfants d'un foyer. Enfin, dans une troisième partie, nous traitons de la question de l'emploi stable comme condition (nécessaire) d'accès des hommes à ce que nous appelons une paternité légitime et comme garantie des affiliations socio-économiques dont ils bénéficient : nous en proposons d'abord un cadre historique, principalement construit sur les travaux de Robert Castel sur la société salariale, puis nous montrons comment les jeunes pères sont sélectionnés en premier lieu par le lien très fort entre le fait de vivre en couple stable et le fait d'avoir une situation professionnelle stable ; enfin, nous tentons de préciser et de nuancer ce schéma analytique notamment à partir d'une réflexion sur les paternités plus ou moins "problématiques" que nos matériaux empiriques nous ont permis de voir.